

Direction Générale des Services
Pôle Secrétariat Général
JPB/CT/BJ

N°302/2022

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Signature avec la SMABTP d'un contrat d'assurance Delta Chantier relatif à l'extension de l'école maternelle Marie Laurencin.

Le Maire de la Commune de Gonesse,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et 2122-23,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°74 du 3 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire – article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisée et modifiée en certains points par la délibération n°13 du 25 janvier 2021,

Considérant que dans le cadre de l'extension de l'école maternelle Marie Laurencin, il convient de souscrire une assurance « Dommages-Ouvrage », une garantie des « Dommages en Cours de Travaux » et une assurance « Responsabilité Civile du Maître de l'Ouvrage »,

Considérant la proposition de la SMABTP (Société Mutuelle d'Assurance du Bâtiment et des Travaux Publics).

DECIDE

- **De signer** avec la SMABTP, sise 5 rue Charles De Gaulle – Immeuble Equalia – TSA 80306 – 94146 Alfortville cedex, le contrat Delta Chantier n°7606025/001 600875/0 et le Dont Acte du 9 septembre 2022 joints à la présente décision,
- **De lui régler** d'une part, la cotisation provisionnelle de 10 553,99 € TTC et d'autre part, les avenants et la cotisation définitive qui seront transmis ultérieurement par l'assureur,
- **Dit** que les crédits sont inscrits au Budget.

Il sera rendu compte de cette décision au Conseil municipal, lors d'une prochaine séance.

Fait à Gonesse, le 15 septembre 2022.

Le Maire,



Jean-Pierre BLAZY

Le Maire soussigné, ATTESTE
que le présent acte a été reçu en
Sous-Préfecture, le : **19 SEP. 2022**

Mis en ligne, le : **20 SEP. 2022**

Pour le Maire et par délégation
La Directrice Générale des Services


Corine DAILLER

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Signature avec la SMABTP d'un contrat d'assurance Delta Chantier relatif
à l'extension de l'école maternelle Marie Laurencin.

.....

Date de décision: 15/09/2022

Date de réception de l'accusé 19/09/2022

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 2022DECISION302

Identifiant unique de l'acte : 095-219502770-20220915-2022DECISION302-AI

.....

Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : Décision 302.pdf (99_AI-

095-219502770-20220915-2022DECISION302-AI-1-1_1.pdf)